

Image not found or type unknown



Résiliation de cour par correspondance

Par **amandine 26**, le **22/10/2015 à 15:26**

Bonjour je suis inscrite au cour minerve depuis janvier 2015 et je souhaiterais arrêter car j'ai trouver un travail à temps partiel mais mon fils me prend le reste de mon temps. Je leur est envoyé un email en mai j'ai eu aucune réponse et en septembre j'ai arrêter les prélèvement et la ils m'ont appelés pour me dire que c'est pas possible que je doit payer jusqu'en 2017?
rnComment faire? Merci